



BULLETIN D'ADHÉSION

HAUT COMITÉ FRANÇAIS POUR LA RÉSILIENCE NATIONALE



NOTRE HISTOIRE

Créé en 1982 par le sénateur Maurice Schumann et le général Pierre Billotte, le Haut Comité Français pour la Résilience Nationale a pour nom d'origine « Haut Comité Français pour la Défense Civile » (HCFDC). Dans un contexte de guerre froide entre les États-Unis et l'URSS, l'association a alors vocation à être un lieu de réflexion pour les décideurs publics et privés afin de protéger les citoyens français en cas de guerre nucléaire.

Poursuivant depuis près de 40 ans ses travaux pour favoriser la protection des populations, le HCFRN est aujourd'hui encore LA plate-forme d'échanges entre les secteurs public et privé sur les questions des risques et menaces majeurs visant la résilience des organisations et de la société.

« La résilience se définit comme **la volonté et la capacité** d'un pays, de la société, et des pouvoirs publics **à résister aux conséquences d'événements graves, puis à rétablir rapidement leur fonctionnement normal**, à tout le moins dans des conditions socialement acceptables. [...] »

Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, 2013

« Suite à la crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie de COVID-19, il est urgent que la société civile **prenne conscience de l'enjeu d'être plus résilient** et de mieux se préparer face aux crises futures. **Résilience France** veut y contribuer et aider ses membres à y faire face. »

Jean-Marie Le Guen, Président de Résilience France, 2 juillet 2020.

NOS VALEURS

CONVIVIALITÉ, PARTAGE ET CONNAISSANCE

Grâce aux événements, débats et échanges informels entre ses membres, le HCFRN a créé un espace de dialogue et ainsi, un véritable réseau de professionnels.

INDÉPENDANCE ET NEUTRALITÉ

Grâce aux cotisations de ses membres, l'association est indépendante vis-à-vis des pouvoirs publics. Laïque et politiquement neutre, elle n'encourage aucune opinion politique ou croyance religieuse.

RÉSILIENCE

La résilience est dans l'ADN du think tank qui a 35 ans d'expérience dans le domaine de la gestion de crises et dans la prévention des risques. Il aide ses membres à davantage anticiper pour être toujours prêts à faire face.

NOS DIFFÉRENTS COLLÈGES



COLLÈGE DES SERVICES DE L'ÉTAT

L'adhésion est ouverte :

- Aux services de l'État, centraux ou déconcentrés, en qualité de personnes morales de droit public, représentés par un mandataire désigné par l'autorité du service ;
- Aux établissements publics administratifs (EPA) nationaux, en qualité de personnes morales de droit public, représentés par un mandataire désigné par l'autorité de l'établissement.



COLLÈGE DES START-UPS

Ce collège réunit les sociétés constituées, créées depuis moins de 5 ans et ayant un chiffre d'affaires maximum de 5 millions d'Euros (indice 2018), produisant ou utilisant des services ou solutions, concourant à la défense, à la sécurité et à la résilience nationale).



COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET TERRITORIALES

L'adhésion à ce collège est ouverte :

- Aux collectivités territoriales en qualité de personne morale de droit public : communes, intercommunalités, départements, régions, territoires d'outre-mer, représentés par un mandataire désigné par l'autorité de la collectivité adhérente.
- Aux établissements publics administratifs (EPA) territoriaux en qualité de personne morale de droit public, représentés par un mandataire désigné par l'autorité de l'établissement.



COLLÈGE DES OPÉRATEURS D'INFRASTRUCTURES CRITIQUES

Les personnes morales pouvant proposer leur adhésion à ce collège sont les opérateurs d'infrastructures et de services vitaux pour les populations et la continuité de la vie nationale tels que définis par les textes en vigueur.



COLLÈGE DES PARTENAIRES THÉMATIQUES

Ce collège réunit les think tanks, centres de recherche, universités et organismes à but non lucratif, qui ont un objet concourant à l'objet de « Résilience France ».



COLLÈGE DES ENTREPRISES

Ce collège réunit les sociétés constituées produisant ou utilisant des services ou solutions, concourant à la défense, à la sécurité et à la résilience nationale.

On distingue dans ce collège :

- Les entreprises produisant ou concourant à la défense, à la sécurité et à la résilience nationale ;
- Les entreprises participant à la vie économique nationale qui souhaiteraient rejoindre l'association.



COLLÈGE DES EXPERTS

Ce collège regroupe des personnalités scientifiques et intellectuelles reconnues pour leurs compétences dans le domaine de la défense civile et de la sécurité globale. Leur adhésion s'effectue à titre personnel. Il accueille des étudiants du secteur.



**Siège de l'association -
Pôle communication, relations membres
et institutionnelles :**

128, rue la Boétie - Bureau 46
75008 PARIS
+33 (0)1 78 95 83 39

**Pôle veille, labels, certifications
et projets R&D :**

78, chemin de la Tour de l'Évêque
30000 NÎMES
+33 (0)4 30 31 79 00



www.hcfrn.org



[resiliencefrance](https://www.linkedin.com/company/resiliencefrance)



[@Fr_Resilience](https://twitter.com/Fr_Resilience)



hcfdc@hcfdc.org

MONTANT DES COTISATIONS

Le Haut Comité Français pour la Résilience Nationale (HCFRN), est une association qualifiée d'intérêt général. Pour connaître le montant de votre cotisation, reportez-vous au tableau ci-dessous :

COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET TERRITORIALES	MONTANT DE LA COTISATION 2023	NOMBRE D'ACCÈS à la partie sécurisée et à la plate-forme de veille	NOMBRE DE PLACES INCLUS À CHACUN DE NOS PETITS- DÉJEUNERS*
COLLECTIVITÉS LOCALES			
Régions	5 000 €	30	1
Départements	2 500 €	25	1
Communes de + de 2 000 000 habitants	2 000 €	20	1
Communes de 200 000 à 2 000 000 habitants	1 500 €	15	1
Communes de 10 000 à 200 000 habitants	1 000 €	12	1
Communes de 2 000 à 10 000 habitants	500 €	4	1
Communes de moins de 2 000 habitants	250 €	2	1
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX (EPA)			
Budget supérieur à 5 millions €	5 000 €	15	2
Budget compris entre 3 et 5 millions €	2 500 €	10	2
Budget compris entre 1 et 3 millions €	1 000 €	4	1
Budget inférieur à 1 million €	500 €	2	1
SDIS et SAMU	500 €	2	1 place incluse à un petit-déjeuner durant l'année d'adhésion

* Les places supplémentaires sont au tarif préférentiel de 39€, au lieu de 50€

BULLETIN D'ADHÉSION 2023



COORDONNÉES DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE :

Nom de la collectivité territoriale.....

Montant de la cotisation **

COORDONNÉES DE LA PERSONNE RÉFÉRENTE :

M^{me} / M^{lle} / M. (Merci de rayé les mentions inutiles et de préciser Titre ou Grade le cas échéant)

Nom.....Prénom.....

Fonction Direction / Service

Adresse.....

Téléphone.....Mobile.....

E-mail.....

L'adhésion au COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET TERRITORIALES comprend notamment pour l'année en cours :

- La réception par mail de la veille quotidienne (actualités sécurité globale et risques majeurs France et International) et de nos travaux (notes d'alertes, synthèses, infographies, rapports) ;
- L'accès à la plateforme de veille Votresalledecrise.fr où sont consultables les rubriques de veille France et International et l'accès à la recherche documentaire ;
- L'invitation gratuite (selon votre montant de cotisation**) et prioritaire aux colloques ;
- L'invitation gratuite (selon votre montant de cotisation**) et prioritaire aux petits-déjeuners rencontre mensuel ;
- L'invitation gratuite à des dîners-débats, organisés une fois par semestre, en présence de membres de l'association et d'un panel de hautes personnalités, autour d'un spécialiste ou décideur du domaine de la sécurité globale et résilience nationale ;
- L'accès gratuit à distance à nos événements (talk-vidéo, colloques et petits-déjeuners), dont les enregistrements passés sont revisionnables uniquement pour nos membres ;
- L'insertion du logo et du site de votre organisme sur notre site Internet, rubrique « Nos membres ».

** Voir le tableau des montants de cotisation ci-avant

Je souhaite adhérer au Collège des collectivités locales et territoriales et vous prie de

☐ trouver ci-joint le règlement de mon adhésion pour l'année 2023 (chèque, virement ou bon de commande administratif).

☐ m'adresser un devis ☐ m'adresser une facture

Optionnel - Je souhaite également adhérer au réseau international TIEMS (The International Emergency Management Society - www.tiems.org) dont le HCFRN est le représentant en France et vous prie de

☐ trouver ci-joint le règlement de 95 euros pour l'année 2023 (chèque, virement ou bon de commande administratif)

☐ m'adresser un devis ☐ m'adresser une facture

Fait à le Cachet et Signature

Bulletin d'adhésion 2023 à renvoyer à : lauriane.abriat@team-hcfdc.org

Haut Comité Français pour la Résilience Nationale

128, rue la Boétie - Bureau 46 - 75008 PARIS - +33 (0)1 78 95 83 39